

Terres cherchent Agriculteur bio à Vannes-le-Châtel (54)

Appel à candidatures

Juin 2023



La Commune de Vannes-le-Châtel met à disposition **3 hectares de terres** pour l'installation d'un projet agricole diversifié (maraîchage) privilégiant les circuits de proximité et des pratiques respectueuses de l'environnement.



Cité du verre et du cristal depuis plus de deux siècles, Vannes-le-Châtel est un village verrier, situé dans le département de Meurthe-et-Moselle et la région Grand Est.

Cette commune comporte un peu moins de 600 habitants et est traversée par deux cours d'eau : l'Aroffe et la Viole. Elle appartient à la Communauté de communes du Pays de Colombey et Sud Toulinois.

La préservation du cadre de vie, des paysages, des ressources naturelles est considérée comme une priorité au sein de la commune. Elle souhaite favoriser l'installation agricole locale et favoriser les circuits courts de commercialisation en contribuant à accompagner le secteur agricole dans le bouleversement de ses pratiques.

C'est donc dans ce cadre que la Commune a identifié des possibilités de mise à disposition de terres lui appartenant. Ce travail d'accompagnement est réalisé en partenariat avec la Multipole Sud Nancy Lorraine, Terre de Liens Lorraine et la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.

La Multipole Nancy Sud Lorraine est un syndicat Mixte rassemblant les 13 intercommunalités du Sud 54. Elle est porteuse du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale), outil de planification du foncier et se positionne en animateur de coopérations interterritoriales sur l'économie, les mobilités et les transitions.

A ce titre, elle porte un intérêt particulier à la préservation du foncier agricole. Engagée dans le Programme Alimentaire territorial du Sud 54, elle mène en partenariat avec Terres de lien et la Chambre d'Agriculture une expérimentation sur la mobilisation du foncier communal pour l'installation.

C'est dans ce cadre que cet appel à candidature est lancé.



Terre de Liens Lorraine agit en Lorraine pour aider les porteurs de projet en agriculture biologique à s'installer en leur facilitant l'accès au foncier.



Le rôle de Terre de liens est donc de contribuer à débloquer l'accès au foncier. L'association sensibilise les acteurs des territoires, utilise des leviers financiers pour des acquisitions solidaires de fermes et travaille en partenariat avec des collectivités locales pour faciliter l'accès à la terre. En collectant de l'épargne solidaire, la Foncière Terre de liens a ainsi pu réaliser des acquisitions de terres et permettre l'installation d'agriculteurs bio en Lorraine en maraîchage, petits élevages et production laitière.

Dans le cadre de plans alimentaires territoriaux, Terre de liens Lorraine mène un travail de partenariat autour du foncier auprès de mairies et intercommunalités.

Qui est mieux placé qu'un maire ou un élu pour connaître son territoire et son potentiel foncier ?

La Chambre départementale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est aujourd'hui un acteur incontournable du monde rural sur le département. Ancrée dans les territoires grâce à une politique de proximité, elle a développé une connaissance et un réseau professionnel reconnus des territoires ruraux et des acteurs locaux. Elle prend part activement à la préservation du foncier agricole et participe à assurer une dynamique de renouvellement en accompagnant les agriculteurs de demain dans leur parcours à l'installation.



Elle anime le Répertoire Départ Installation qui permet de rencontrer les cédants mais aussi les candidats à l'installation en recherche d'exploitation à reprendre ou de surfaces pour la création de leur exploitation. Elle dispose ainsi d'une ressource fiable et actualisée de candidats à l'installation en production maraîchère.

LE SITE DE VANNES-LE-CHATEL

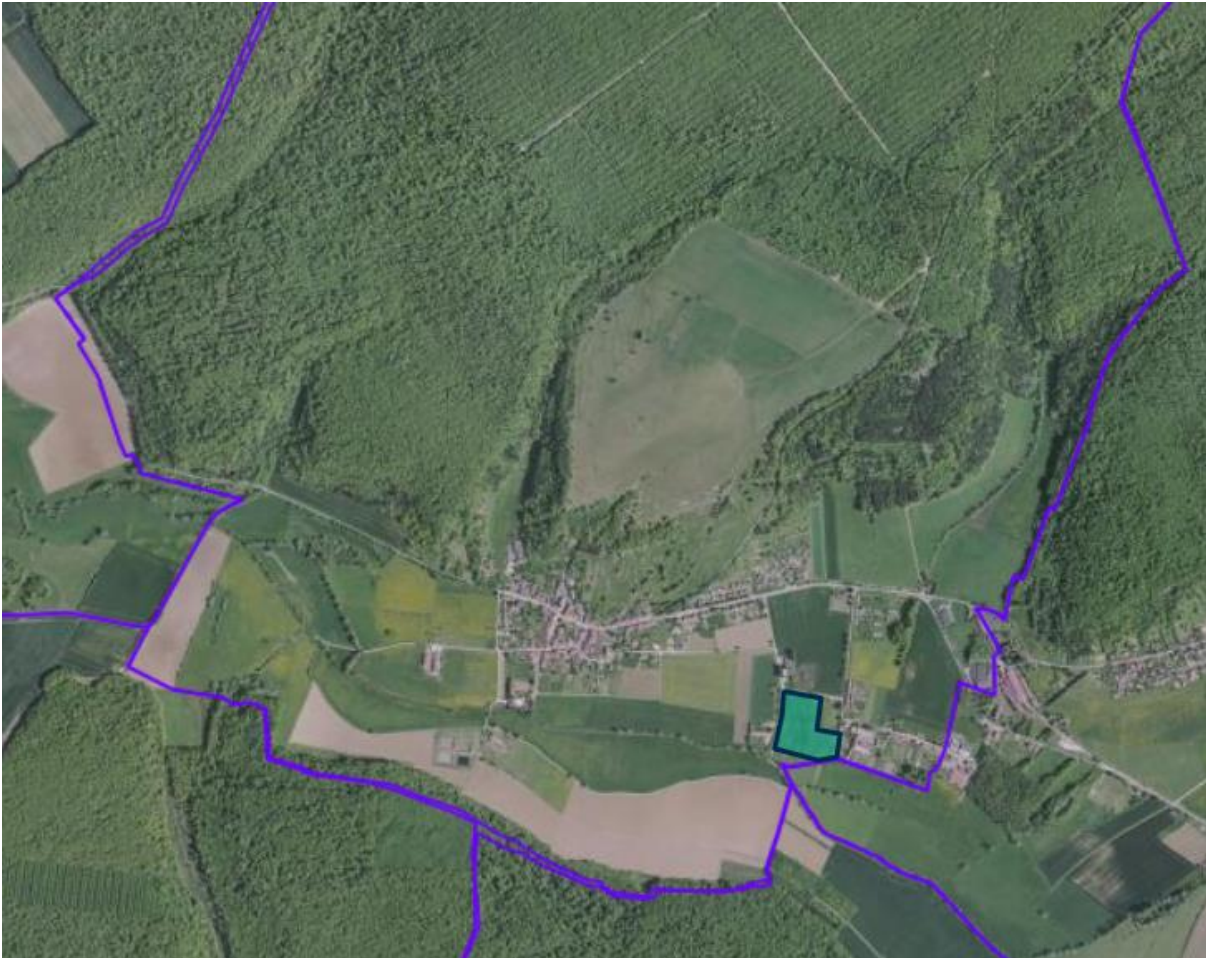
Situation géographique

Le site de Vannes-le-Château se situe en cœur de village, proche des habitations.

Ces jardins ouvriers servaient aux personnes de l'usine pour cultiver des légumes.

Occupé actuellement par un habitant avec des chevaux, aucun engrais n'a été utilisé sur le site depuis plus de 10 ans.

Les terres sont proches d'un futur groupement scolaire intercommunal dynamique.



LE PROJET : UNE FERME MARAICHERE A VANNES LE CHATEL

Profil recherché

Le projet envisagé consiste en l'installation d'une activité maraîchère de proximité en agriculture biologique (conversion)

Les candidats devront posséder un diplôme agricole, et /ou une expérience significative en agriculture biologique (référence en maraîchage) et présenter un projet respectant les objectifs de l'appel à candidatures détaillé en fin de dossier.

Ils devront également s'inscrire dans un dispositif d'accompagnement à l'installation, et dans tous les cas être accompagnés par Terre de liens Lorraine et la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle.

Terrains et logement

Les terres agricoles sont situées en cœur de village et propriété de la Commune de Vannes-le-Châtel, libres de toute exploitation.

La surface exploitable est 3 hectares d'un seul tenant à plat L'eau de concession ou de source et l'électricité sont à proximité, facilement mobilisables.

Des analyses de sol ont été effectuées par la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle et pourront être remises sur demande aux potentiels candidats afin d'ajuster leur projet en fonction de ces dernières.

Un bail rural à clauses environnementales de 9 ans renouvelable est envisagé.

Un logement pourrait être mobilisé au sein de la commune

Une AMAP pourrait se constituer au sein de la commune dans le cadre du projet



APPEL A CANDIDATURES

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- * Le CV détaillé du candidat,
- * La photocopie des diplômes agricoles (ou préciser si ce diplôme est en cours d'obtention),
- * Une description globale du projet comprenant si possible :
 - Organisation du travail,
 - Statuts juridiques envisagés,
 - Productions retenues,
 - Système de commercialisation,
 - Eléments technico-économiques,
 - Plan d'investissement et besoins en matériel à financer,
- * Tous compléments jugés utiles par le candidat

Analyse et sélection des candidatures :

Les candidatures seront examinées par la commune de Vannes-le-Châtel, conjointement avec Terre de Liens Lorraine et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle. La commission d'attribution de projet ainsi constituée analysera les candidatures selon les critères suivants :

- * Propositions du candidat à produire en agriculture biologique certifiée
- * Propositions du candidat de favoriser les circuits de vente locaux (AMAP ou autres)
- * Propositions du candidat de proposer une production maraîchère bio.

Calendrier prévisionnel

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30 septembre 2023 à minuit

Par courrier postal à l'intention de Madame le Maire, 6 rue de la Poste, 54112 Vannes le Châtel ou par mail : mairie.vannes-le-chatel@wanadoo.fr

Action menée dans le cadre du PAT

